

Pour le Gouvernement de la République de
Haute-Volta

(Signé)

Moïse LANKOUANDE
Ministre de l'Éducation Nationale

上伏塔共和國政府代表：
教育青年體育部長

藍克德（簽字）

PROTOCOLE CONSACRANT LA REMISE AU
GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE
DE HAUTE-VOLTA DE LA GESTION DU
PERIMETRE IRRIGUE DE BOULBI PAR
LE GOUVERNEMENT DE LA
REPUBLIQUE DE CHINE

Signé le 12 août 1969;
Entré en vigueur le 12 août 1969.

Le Gouvernement de la République de Chine, représenté par Son Excellence Monsieur Hsi-Kun Yang, Vice Ministre des Affaires Etrangères, d'une part, le Gouvernement de la République de Haute-Volta, représenté par Son Excellence Monsieur Antoine DAKOURE, Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et des Eaux-et-Forêts, d'autre, se félicitant des résultats obtenus dans le cadre de la coopération technique Sino-Voltaïque, constatant avec satisfaction l'achèvement des opérations de la plaine de Boulbi, sont convenus des dispositions suivantes:

ARTICLE 1

L'Accord de Coopération Technique portant sur la mise en valeur de la plaine de Boulbi, conclu le 25 mai 1965 à Ouagadougou par les deux Gouvernements et prorogé de deux ans par suite d'échange de notes, prend fin à partir de la date du 3 août 1969.

A cet effet, le Gouvernement de la République de Chine remet en ce jour au Gouvernement de la République de Haute-Volta la gestion et la direction du périmètre irrigué de 80 hectares.

中華民國政府與上伏塔
共和國政府關於波碧
灌溉地區管理移
交議定書

五十八年八月十二日簽訂；
五十八年八月十二日生效。

中華民國政府與上伏塔共和國政府鑒於兩國技術合作獲致成效，波碧墾殖圓滿達成任務，特分別以外交部次長楊西崑及農業畜牧水利森林部部長達古雷為代表訂立下列各條款：

第一條

兩國政府一九六五年八月三日簽訂之波碧平原開發技術合作協定，經以換文方式延長兩年，至一九六九年八月三日期效屆滿。

中華民國政府因此於該日將八十公頃灌溉地之經營管理正式移交上伏塔共和國政府。

ARTICLE 2

Le Gouvernement Chinois consent à :

1. détacher de la Mission Agricole Chinoise en service en Haute-Volta trois techniciens agricoles à la plaine de Boulbi, pour une durée d'un an, chargés de donner, en cas de besoin, des avis ou conseils techniques.
2. offrir au Gouvernement Voltaïque tout le matériel agricole et les locaux de service dont les nomenclatures sont spécifiées en Annexe I.
3. remettre comme Annexe II au Gouvernement Voltaïque un Aide-Mémoire des techniques culturelles du riz irrigué et des méthodes de contrôle du système d'irrigation.

ARTICLE 3

Le Gouvernement Voltaïque s'engage à :

1. mettre en totalité le matériel et les locaux mentionnés en Annexe I à la disposition de la coopérative de Boulbi chargée de l'entretien, de la réparation et de l'approvisionnement.
2. mettre à la disposition de la Mission Agricole une partie de logement comme son quartier général.
3. accorder à la Mission l'utilisation d'une parcelle de terrain de 1,72 hectare destinée aux essais des variétés de riz.

ARTICLE 4

Les deux parties contractantes s'engagent à consacrer tous leurs efforts à l'exécution des dispositions du présent Protocole dans les meilleures conditions.

En foi de quoi, les représentants des deux Gouvernements ont signé le présent Protocole établi en double exemplaire en chinois et en français, les deux textes faisant également foi.

第 二 條

中華民國政府同意：

- 一、抽派現駐伏農耕隊技術人員三名留駐波碧平原，為期一年，必要時予以技術指導。
- 二、贈與上伏塔政府如附件一所列舉之農業器材與有關房舍設備。
- 三、交予上伏塔政府如附件二備忘錄一份，詳述水稻耕種技術與灌溉管理方法。

第 三 條

上伏塔共和國政府承允：

- 一、將附件一列舉之器材與房舍設備交予波碧合作社使用，並由該合作社負責其維護、修理與補充。
- 二、供給一部份房舍作為農耕隊隊本部用。
- 三、劃撥一、七二公頃土地繼續作為稻米品種試驗用。

第 四 條

締約雙方承允在最佳狀況下盡其所能履行本議定書各條款。

兩國政府代表簽署本議定書，以昭信守。本議定書以中文及法文各繕兩份，兩種文字約本同一為準。

Fait à OUAGADOUGOU, le douze août 1969 correspondant au 12ème jour du 8ème mois de la Cinquante-Huitième (58) Année de la République de Chine.

Pour le Gouvernement de la République de Chine:

(Signé)

Hsi-Kun YANG

Vice Ministre des Affaires
Etrangères

Pour le Gouvernement de la République de Haute-Volta:

(Signé)

Antoine DAKOURE

Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et des Eaux-et-Forêts

中華民國五十八年八月十二日
即公曆一千九百六十九年八月十二日
訂於瓦加杜古

中華民國政府代表:

外交部次長

楊西塵 (簽字)

上伏塔共和國政府代表:

農業畜牧水利森林部部長

達古雷 (簽字)

PROTOCOLE CONSACRANT LA REMISE AU
GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DE
HAUTE-VOLTA DE LA GESTION DU
PERIMETRE IRRIGUE DE LOUDA
PAR LE GOUVERNEMENT DE LA
REPUBLIQUE DE CHINE

Signé le 4 juin 1970;
Entré en vigueur le 4 juin 1970.

Le Gouvernement de la République de HAUTE-VOLTA, représenté par Son Excellence Monsieur Antoine DAKOURE, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et des Eaux-et-Forêts, d'une part, le Gouvernement de la République de CHINE, représenté par Son Excellence Monsieur SIU Mao-shi, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de CHINE en République de HAUTE-VOLTA, d'autre part, se félicitant des résultats obtenus dans le cadre de la Coopération Technique Sino-Voltaïque, constatant avec satisfaction l'achèvement des opérations de la

上伏塔共和國政府與中
華民國政府關於鹿
達灌溉地區管理
移交議定書

五十九年六月四日簽字;
五十九年六月四日生效。

上伏塔共和國政府與中華民國政府慶幸中伏技術合作獲致成效，並鑒於加雅省鹿達平原之墾殖工作已圓滿完成，特分別以農業畜牧水利森林部部長達古雷及駐上伏塔共和國特命全權大使徐懋禧為代表同意下列各條款：